

## Cadre de santé formateur

### Description

L'IFSI de Dole recrute un formateur à temps plein à partir du 26/08/2024.

Le cadre de santé formateur a pour mission principale de former des futurs professionnels infirmiers et aides-soignants. Son rôle est de concevoir et organiser les conditions de l'apprentissage des apprenants en formation initiale en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il organise et réalise des actions de formation continue dans des domaines liés aux soins, à la santé.

#### Les activités principales

Concevoir, organiser, gérer et coordonner les dispositifs de formation initiale

- co construction, mise en oeuvre et déclinaison du projet pédagogique en lien avec les référentiels de compétences,
  - organisation et gestion de l'ingénierie liée à la mission de référent d'unités d'enseignement (UE) ou de modules dont il a la responsabilité,
  - coordination des professionnels experts extérieurs et accueil des différents partenaires ,
  - préparation et animation des travaux dirigés,
  - gestion des locaux et du matériel pédagogique,
  - évaluation de la formation dispensée en fonction des résultats obtenus et des objectifs atteints et proposition de réajustements à l'issue de bilans,
  - identification des besoins prévisionnels lors de changements ou de la construction des projets en ayant une vision prospective et anticipative.
- Réaliser des prestations d'enseignement et de formation auprès des apprenants
- mise en oeuvre d'activités de pédagogie directe, indirecte et transversale quelle que soit l'année de formation, quelle que soit la population d'apprenants : étudiants infirmiers/élèves aides-soignants pour donner sens et faire vivre la collaboration de manière effective,
  - réalisation de choix stratégiques en termes de contenus d'enseignement,
  - définition des objectifs d'enseignement,
  - définition des méthodes et de moyens à mettre en oeuvre visant l'alternance de situations d'apprentissages formelles ou informelles et de méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs, aux contenus et aux caractéristiques de la population formée,
  - préparation et dispensation de cours magistraux, de travaux pratiques et de travaux dirigés,
  - conception des dispositifs d'évaluation,
  - correction des différents travaux réalisés par les étudiants et les élèves,
  - analyse des résultats et réajustement éventuel afin d'optimiser la construction des apprentissages en lien avec les compétences visées,
  - recherche du développement de l'aptitude des étudiants en soins infirmiers à l'initiation à la recherche en soins.

Accompagner les étudiants et les élèves dans leur projet de formation

- mise en oeuvre de l'accompagnement pédagogique individuel et collectif des apprenants afin d'identifier leurs besoins,
- accompagnement des apprenants dans l'analyse des pratiques, le processus de formation et de professionnalisation,
- accompagnement des apprenants lors des stages par un temps de préparation,

### Organisme employeur

CH-Dole

### Type de poste

Temps plein

### Date de début du poste

26/08/2024

### Valide jusqu'au

17.05.2024

un suivi sur site et une exploitation du vécu au retour de stage,

- partage des valeurs et de règles déontologiques du métier pour initier une réflexion éthique,
  - développement de stratégies pédagogiques qui permettent à l'apprenant de mobiliser les opérations mentales du raisonnement clinique,
  - accompagnement des apprenants vers un positionnement professionnel adapté,
- 2 Article 11, arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et école de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R.4383-2 et R.4383-4 du code de la santé publique

3

- valorisation de la progression des apprenants,
  - proposition d'aides pédagogiques lors de difficultés ou d'échecs.
- Contribuer à la mise en oeuvre de la démarche qualité et gestion des risques
- mise en oeuvre de la démarche de certification Qualiopi et suivi des indicateurs,
  - mise en oeuvre d'une démarche responsable et objective au regard de l'évaluation,
  - vérification de l'acquisition des connaissances et des capacités en vue de resituer à l'apprenant face à ses objectifs,
  - organisation et mise en oeuvre de dispositifs d'évaluation de la qualité de la formation et de la satisfaction des apprenants,
  - mise en place de modalités des traitements des difficultés, aléas, réclamations des apprenants, analyse et mise en oeuvre de mesures d'amélioration.

Assurer une veille professionnelle, réaliser des études et travaux de recherches et d'innovation

- actualisation de ses connaissances et de sa formation contribuant à l'enrichissement de ses compétences pédagogiques et de son perfectionnement professionnel,
- maîtrise des outils informatiques et des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation),
- participation à la veille documentaire,
- communication sur les projets de l'institut en interne et externe,
- développement de partenariats (structures accueillant des stagiaires, autres instituts de formation...),
- participation à des groupes de travail institutionnels, avec L'ARS, le GCS, et/ou le CEFIEC...,
- analyse de sa pratique professionnelle.

Participer à des actions de formation continue

- participation aux dispositifs de sélection d'entrée en formation IFSI/IFAS,
- participation à la construction de programme de formation continue dans un domaine d'expertise et réalisation d'actions de formation (tutorat des étudiants en soins infirmiers, élèves aides - soignants).

Initier et entretenir une relation de partenariat avec les terrains de stage

- mise en oeuvre des missions de cadre de santé formateur référent de stage,
- collaboration avec les lieux de stage à l'identification des activités et des situations de soins emblématiques rencontrées en lien avec le développement des compétences.

#### 4.2 Autres activités

- participation aux épreuves de sélection IDE et AS,
- communications extérieures dans le cadre du plan d'attractivité de l'IFSI/IFAS,
- participation aux différentes réunions, groupe de travail ou comité de pilotage :
  - o réunions pédagogiques,
  - o réunion cadres du CHLP,
  - o commission des soins infirmiers et rééducation et médico technique du CHLP,
  - o réunion régionale CEFIEC,
  - o groupe de travail au sein de l'établissement support, ou ARS, ou université,
- accueil, accompagnement et tutorat des nouveaux formateurs et étudiants cadres de santé.

## **Qualifications**

### CONNAISSANCES REQUISES :

- des textes régissant la formation conduisant aux diplômes d'état infirmier et aide-soignant,
- du fonctionnement et de l'organisation d'un institut de formation et de son projet pédagogique,
- de la maîtrise des outils bureautique (WORD, EXCEL, POWER POINT),
- des nouvelles technologies de la formation et communication (visio conférence, classe virtuelle...).

## **Avantages du poste**

### CONDITIONS PARTICULIERES DU METIER

- travail à temps plein ou temps partiel,
- forfait jour, horaires flexibles,
- présence au sein de l'institut de 8h30 à 16h30,
- congé pédagogique annuel non fractionnable, non récupérable fixé à 6 jours ouvrés maximum pour chacune des périodes de vacances de Noël et de Pâques (temps compensatoire pour des travaux pédagogiques effectués à domicile),
- participation à la journée porte ouverte annuelle, organisée un samedi matin récupérable,
- déplacements avec véhicule personnel pour les encadrements cliniques des apprenants ou réunions de travail.

## **Contacts**

Mme Blanchard, responsable de l'IFSI, ifsi.nblanchard@ch-dole.fr